

CARTE COMMUNALE - INFORMATIONS À FOURNIR DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Conformément à l'article R.121-14-1 du code de l'urbanisme, dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas, la personne publique responsable d'un plan local d'urbanisme doit saisir l'autorité environnementale compétente en matière d'environnement en lui transmettant les informations suivantes :

- une description des caractéristiques principales du document ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du document ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du document.

Le présent document vise à faciliter la mise à disposition de ces informations en les développant sous la forme de trois séries de questions, une pour chacun des items susmentionnés.

Il a vocation à accompagner le courrier de saisine adressé à :

Monsieur le Préfet de région Centre
DREAL Centre / SEEVAC
5, avenue BUFFON
BP 6407
45064 ORLEANS Cedex 2

Certaines informations utiles pour compléter ce document sont disponibles sur le site internet de la DREAL Centre à l'adresse suivante :

http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/fiche_zonage_biodiversite.html#N20000_DH.

La personne publique responsable est invitée à joindre à sa demande tout document à sa disposition qui pourrait contribuer à éclairer la décision de l'autorité environnementale en précisant les réponses apportées ci-après.

Dans la mesure du possible, il est souhaitable qu'une version électronique (CD-Rom ou clé USB) de l'ensemble des pièces transmises soit également fournie.

I. DESCRIPTION DES CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU DOCUMENT

I.1	Commune concernée par la carte communale soumise au présent examen au cas par cas :	
I.2	Cette carte communale est soumise au présent examen au cas par cas dans le cadre de (<i>cocher la case</i>) :	<input type="checkbox"/> Son élaboration <input type="checkbox"/> Une révision
I.3	<i>Si le document est soumis à examen au cas par cas dans le cadre d'une élaboration :</i>	Quel est l'état d'avancement de la procédure d'élaboration ?
I.4	<i>Si le document est soumis à examen au cas par cas dans le cadre d'une révision :</i>	I.4.a) Quelle est la date d'approbation du document initial ? A-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale dans le cadre de son élaboration ?
		I.4.b) Le document a-t-il déjà fait l'objet de révisions ? Si oui, précisez leur objectif et si elles ont fait l'objet d'une évaluation environnementale.
		I.4.c) Quel est l'objet de la présente révision ?

III. DESCRIPTION DES PRINCIPALES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ HUMAINE DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT

Dans cette partie, le « projet » désigne le projet de document d'urbanisme dans le cadre d'une élaboration, et les éléments supprimés, ajoutés ou modifiés dans le cadre d'une révision. Les informations données doivent être les plus précises possible compte-tenu de l'avancement du projet.

III.1	Si le projet prévoit l'ouverture à l'urbanisation de zones non actuellement urbanisées :	<p>III.1.a) Quelle est la superficie totale de ces zones ? (dans la mesure du possible compte-tenu de l'avancement du projet)</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
		<p>III.1.b) Où ces zones sont-elles localisées ? Quelle est leur vocation actuelle (zone naturelle, zone agricole...) et, le cas échéant, quel est leur zonage actuel ? Ces zones ont-elles été anciennement utilisées par des activités (industries, terrains militaires, carrières...) ?</p>	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	
		<p>III.1.c) Parmi les milieux suivants, lesquels sont présents sur les zones dont le projet prévoit l'ouverture à l'urbanisation :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Jardin, verger, zone maraîchère, vigne ? • Grande culture ? • Friche ? • Jachère ? • Prairie (précisez, si possible : pré de fauche ou pâture) ? • Autre milieu ouvert (précisez, si possible : lande, fourré...) ? 	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

III.1 bis	<i>Si le projet prévoit l'ouverture à l'urbanisation de zones non actuellement urbanisées :</i>	III.1.c) (suite) Parmi les milieux suivants, lesquels sont présents sur les zones dont le projet prévoit l'ouverture à l'urbanisation :	<ul style="list-style-type: none"> • Forêt de feuillus ? • Forêt de résineux ? • Forêt mixte ? • Plantation de peupliers ? • Bosquet ? • Haie (<i>précisez, si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non...</i>) ? • Vieux arbres (<i>précisez, si possible : alignements, isolés, têtards...</i>) ?
			<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau (<i>précisez, si possible, la périphérie : bancs de sable, fourrés, forêt...</i>) ? • Plan d'eau (<i>précisez s'il est compris dans une chaîne d'étangs</i>) ? • Mare (<i>précisez, si possible, si elle est végétalisée ou non</i>) ? • Fossé ? • Autre zone humide (<i>précisez, si possible : roselière, tourbière...</i>) ?
			<ul style="list-style-type: none"> • Autre(s) milieu(x) (à préciser) ?

III.1 ter	<i>Si le projet prévoit l'ouverture à l'urbanisation de zones non actuellement urbanisées :</i>	III.1.d) Quelle sera la vocation de ces zones à l'issue du projet (habitat, activités, installations industrielles, installations classées pour la protection de l'environnement, établissements recevant du public...) ?
		III.1.e) Quels sont les objectifs d'accueil de ces zones (selon le cas, et dans la mesure du possible compte-tenu de l'avancement du projet, nombre d'habitants, coefficient d'occupation des sols, hauteur maximum des bâtiments, nombre d'emplois ou d'entreprises, de commerces...) ?
		III.1.f) Le cas échéant, quelles infrastructures de transport (y compris réseaux de transports en commun) permettent aujourd'hui ou permettront à terme l'accès à ces zones ?
		III.1.g) A quelle distance des sites Natura 2000 mentionnés au II.1 ces zones sont-elles situées ?
III.2	<i>Si le projet prévoit la création de nouveaux emplacements réservés :</i>	III.2.a) Quelle est la destination de ces emplacements réservés ?
		III.2.b) Où ces emplacements sont-ils localisés ?

III.2 bis	<i>Si le projet prévoit la création de nouveaux emplacements réservés :</i>	III.2.c) A quelle distance des sites Natura 2000 mentionnés au II.1 ces emplacements sont-ils situés ?
		III.2.d) Parmi les milieux suivants, lesquels sont présents sur ces emplacements réservés :	<ul style="list-style-type: none"> • Jardin, verger, zone maraîchère, vigne ? <li style="padding-left: 20px;">• Grande culture ? <li style="padding-left: 40px;">• Friche ? <li style="padding-left: 40px;">• Jachère ? • Prairie (<i>précisez, si possible : pré de fauche ou pâture</i>) ? • Autre milieu ouvert (<i>précisez, si possible : lande, fourré...</i>) ?
			<ul style="list-style-type: none"> <li style="padding-left: 40px;">• Forêt de feuillus ? <li style="padding-left: 40px;">• Forêt de résineux ? <li style="padding-left: 60px;">• Forêt mixte ? <li style="padding-left: 40px;">• Plantation de peupliers ? <li style="padding-left: 60px;">• Bosquet ? • Haie (<i>précisez, si possible : haie arbustive ou arborée, continue ou non...</i>) ? • Vieux arbres (<i>précisez, si possible : alignements, isolés, têtards...</i>) ?

III.2 ter	<i>Si le projet prévoit la création de nouveaux emplacements réservés :</i>	III.2.d) (suite) Parmi les milieux suivants, lesquels sont présents sur ces emplacements réservés :	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau (précisez, si possible, la périphérie : bancs de sable, fourrés, forêt...) ? • Plan d'eau (précisez s'il est compris dans une chaîne d'étangs) ? • Mare (précisez, si possible, si elle est végétalisée ou non) ? <li style="padding-left: 40px;">• Fossé ? • Autre zone humide (précisez, si possible : roselière, tourbière...) ?
			<ul style="list-style-type: none"> • Autre(s) milieu(x) (à préciser) ?

Fait à

le

Signature